

DEC120142INS2I

Décision portant nomination de Mme TOUZET Hélène en qualité de chargée de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;]

Vu la décision n° 090142DAJ du 16 novembre 2009 portant création et organisation des Instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme TOUZET Hélène, directeur de recherche 2^{ème} classe est nommée chargée de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I), du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012. Sa mission a pour objet le suivi des activités relevant de la bioinformatique.

Pour l'exercice de cette mission, Mme TOUZET Hélène demeure affectée au Laboratoire d'informatique fondamentale de Lille (LIFL) – UMR8022 – Lille.

Article 2

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, Mme TOUZET Hélène percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Nord-Pas-de-Calais et Picardie.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26/01/2012



Alain Fuchs



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90